



Secteur Fédéral CGT des Cheminots

Région Nord/pas de Calais

37, rue de Tournai 59800 Lille



CTS EQUIPEMENT

Tenues Haute Visibilité

Attention DANGER !

Interpellés par des cheminots de l'INFRAPOLE NPDC, les membres CGT au CHSCT ont déposé un droit d'alerte concernant le risque ferroviaire pour donner suite à un courrier du DET datant du 22 octobre 2018.

Mécontent de la prestation, l'employeur a décidé de stopper le contrat avec son prestataire concernant le nettoyage des EPI Haute Visibilité dont les cheminot-es sont dotés.

Bien que nationalement, un contrat cadre impose un prestataire et un mode opératoire garantissant les caractéristiques Haute Visibilité, le DET prévoit d'autoriser le nettoyage de ces EPI en « lave linges domestiques » alors que c'était interdit auparavant ...

Il est également prévu de reporter la responsabilité de l'employeur (DET) sur son personnel d'encadrement (vérification lors des briefings des tenues des agents) ou pire directement sur les agents.

De fait, un agent soumis au risque ferroviaire deviendra bientôt seul responsable de l'état de ses EPI en cas d'accident mortel. Pour la CGT c'est inacceptable !

L'intervention de la seule CGT de ce jour, comme sur d'autres sujets a encore permis de bloquer ce projet néfaste et dangereux !

La direction, tout comme dernièrement sur l'appel systématique de l'annonceur en cas de sortie d'astreinte, n'a pas d'autre choix que de donner raison à la CGT.

Elle est encore une fois contrainte de communiquer sur le sujet aux agents, ce rétropédalage aurait pu être évité si le CHSCT avait été associé en amont !

Du 16 au 22 Novembre, ne vous trompez pas

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !